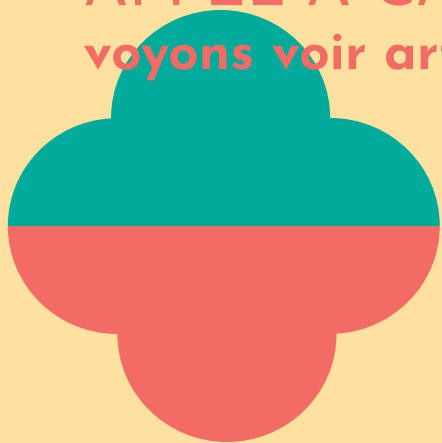


APPEL À CANDIDATURES
voyons voir art contemporain et territoire

2025

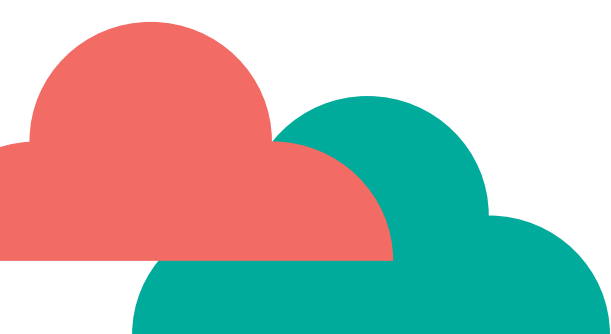


VOYONS VOIR

RÉSIDENCE 2025
APPEL À CANDIDATURES

Château de La Tour d'Aigues
ESAT - Le Grand Réal





APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

CHÂTEAU DE LA TOUR D'AIGUES

ESAT - LE GRAND RÉAL

DATES CLÉS

Lancement de l'appel à candidature

21 février 2025

Deadline appel à projet

31 mars 2025 minuit

Annnonce lauréat.e

Avril 2025

LA RÉSIDENCE

Dates de résidence

6 semaines

Entre juin et août 2025

6 semaines consécutives ou non

Rémunération : 3350 €

Production : 1300 €

Infos / Contact :

VOYONS VOIR

residence@voyonsvoir.org

Céline Ghisleri - directrice

Aude Halbert - chargée de projets

www.voyonsvoir.art

Cette résidence est proposée dans le cadre du Plan Culture et Ruralité du Ministère de la Culture soutenant l'organisation d'une résidence d'artiste implantée en ruralité et dans la perspective de favoriser la mobilité des artistes, des œuvres et des publics.

VOYONS VOIR ART CONTEMPORAIN ET TERRITOIRE soutient la création artistique en développant chaque année un programme de résidences artistiques en contexte de travail lié au patrimoine industriel, architectural et paysager en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En s'appuyant sur le travail des artistes, l'association propose de renouveler nos approches du patrimoine et ancre la création contemporaine dans son rapport au territoire et au vivant en emmenant l'art contemporain et son public vers des lieux non dédiés.

LA COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES gère et anime le Château de La Tour d'Aigues, lieu patrimonial et d'accueil artistique du sud-Luberon, dans le cadre d'une convention avec le Département de Vaucluse, propriétaire des lieux. Dans la perspective de soutenir la création, le Château de La Tour d'Aigues propose de s'engager dans une collaboration autour d'un volet création, pour accueillir une artiste en résidence. Cette démarche s'inscrit dans une logique de sensibilisation des publics à l'art contemporain et au patrimoine artisanal et historique de la commune en s'appuyant sur les collections de son Musée des faïences.

L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE AU TRAVAIL (ESAT) DU GRAND RÉAL, situé sur la commune limitrophe de La Bastidonne, est associé au projet. Depuis 1977, il offre une structure d'accueil à 39 adultes avec autisme et leur permet d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. Dans ce cadre, les résidents désireux de s'exprimer travaillent en collaboration avec la monitrice de son atelier de céramique sur des projets artistiques centrés sur la pratique de la faïence.

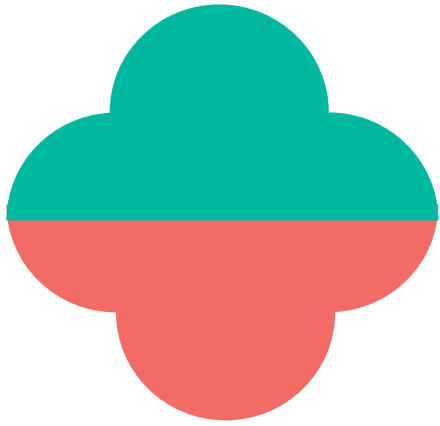
Le programme de résidence voyons voir porte et accompagne ce projet autour des savoir-faire liés à un territoire et une histoire en invitant un ou une artiste sélectionnée à la suite d'un appel à candidatures.

VOYONS VOIR



AU CHÂTEAU
DE LA TOUR D'AIGUES

ESAT Le Grand Réal
LA BASTIDONNE



APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

CHÂTEAU DE LA TOUR-D'AIGUES

ESAT - LE GRAND RÉAL

LE CADRE DE LA RÉSIDENCE

Considéré comme le plus bel exemple de la Renaissance architecturale en Provence, le château de la Tour d'Aigues, classé au titre des Monuments Historiques et repère monumental de la vie quotidienne du village, offre aux artistes un environnement de travail propice à la créativité à l'exploration artistique, à l'expérimentation pour la création de nouvelles œuvres.

Par ailleurs, les collections de son Musée des faïences sont étroitement liées à son histoire : c'est à l'occasion de fouilles archéologiques menées de 1976 à 1980, que les faïences de La Tour-d'Aigues revirent la lumière du jour. Produites par la faïencerie du château créée en 1750 ou collectionnées par ses propriétaires, elles y étaient enfouies, brisées depuis presque deux siècles suite à deux incendies du monument, l'un accidentel, l'autre lié aux troubles révolutionnaires.

Cette résidence propose donc aux candidat.e.s de se saisir de l'accueil proposé par le Château de la Tour d'Aigues et de s'appuyer sur les collections du Musée des faïences, un savoir-faire lié à l'histoire de son château et de son territoire.

Il s'agira pour l'artiste

- de travailler sur un projet de recherche et de création autour de deux thèmes : l'architecture du château et l'univers céramique qui lui est lié.
- d'intégrer à ce projet l'Atelier céramique de l'ESAT du Grand Réal

Pour autant, la pratique et la recherche artistique du candidat n'est pas forcément exclusivement tournée vers la céramique.

PUBLIC

Une phase du projet devra associer la monitrice et les salarié.es de l'atelier de céramique du l'ESAT GRAND RÉAL.

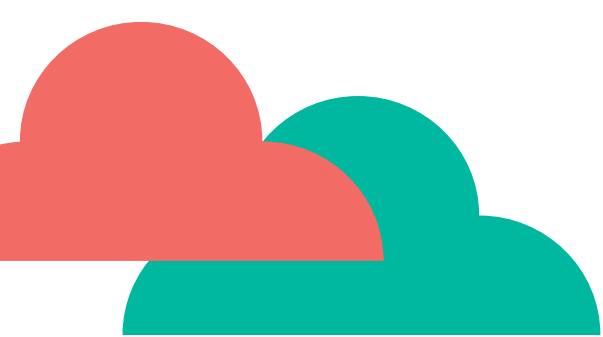
L'ATELIER / LES ESPACES DE TRAVAIL

Au château un accès

- à un atelier de travail personnel de 30 m²
 - à un bureau avec connexion wifi
 - aux collections et aux réserves du musée
 - au fonds patrimonial et documentaire du musée (plus de 1500 entrées) centré essentiellement sur l'histoire de la céramique, de l'architecture de la Renaissance et du Pays d'Aigues

À l'ESAT Grand Réal

- Atelier de céramique avec four cuisson faïence



APPEL À CANDIDATURES

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

CHÂTEAU DE LA TOUR D'AIGUES

ESAT - LE GRAND RÉAL

DÉROULÉ

La durée de la résidence est d'environ **6 semaines sur la commune de la Tour d'Aigues** (30km d'Aix-en-Provence, sud Luberon)

PLANNING PRÉVISIONNEL

Entre juin et août 2025

CONDITIONS

L'artiste sélectionné.e bénéficiera :

- d'une bourse de résidence de **3350 euros**
- d'une bourse de **production de 1300 €**
- Prise en charge de l'hébergement
- Prise en charge des déplacements sur justificatif et note de débours.

L'artiste doit relever du statut d'artiste - auteur de l'Urssaf Limousin ou être en capacité d'émettre une facture.

La résidence fera l'objet d'une convention entre voyons voir, les partenaires et l'artiste.

HÉBERGEMENT

Pour toute la durée de la résidence, l'artiste bénéficie d'une chambre avec salle de bain individuelle dans un lieu de résidence situé à 2.5 km du château. (Espace partagé : cuisine, lieu de vie. Possibilité d'un bureau dans l'espace Coworking).

À noter

Ne pas être sensible ou allergique à la présence d'animaux (1 chien et 1 chat joueurs).

RESTITUTION

La restitution publique de la résidence pourra donner lieu à une exposition dans une salle du château de La Tour d'Aigues ou toute autre opération à étudier dans le cadre des Journées européennes du patrimoine le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2025

SÉLECTION

Un jury composé de professionnels de l'art et des partenaires se réunira en avril 2025.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé :

- d'une courte note d'intention et motivation de la candidature
- d'un portfolio détaillant les projets précédemment menés avec CV,
- et d'un justificatif du statut permettant au candidat d'émettre une facture.

(Le tout dans un seul document en format pdf nommé NOM-Prénom-Tour-d-Aigues-2025)

Les candidatures sont à envoyer à :
residence@voyonsvoir.org

Réception des candidatures jusqu'au :
31 mars 2025 minuit

Communication de la sélection :
Avril 2025

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations supplémentaires
à residence@voyonsvoir.org



VUE DE LA GRANDE FACADE DU CHATEAU DE LA TOUR D'AYGUES
DU CÔTÉ DU PONT LEVÉ